



Mariage mixte: sans papier+française

Par **saidman**, le **14/08/2013** à **15:07**

bonjour,

je suis un homme marocain résidant en Espagne, j'entre en Europe avec un visa regroupement familial avec une femme allemande. Maintenant je suis divorcé depuis 5 ans, et je vis en Espagne sans papier sans carte de séjour. Et je veux entrer en France plus tard pour me marier avec une Française (origine marocaine) à la mairie (préfecture) de Paris.

Ma question est très simple: comment je peux faire pour me marier en France (Paris) et obtenir mon carte de séjour sans retourner à mon pays d'origine (Maroc)... sans oublier que cette femme est mon fiancée et elle me visite en Espagne plusieurs fois et le cas est très sérieux.

Merci beaucoup

Si vous pouvez me donner des renseignements de la collectivité la plus proche de Paris ou en Nord d'Espagne.

Merci encore.

Mes respects